

Pavillon 120

Contrecoeur le 4 novembre 2021

Procès-verbal L'assemblée annuelle des membres du Syndicat des Copropriétaires du Pavillon 120 du Club Azur (SCP120CA)

Tenue le 3 novembre au 82 rue Desjardins, 128, Magog, J1X 5X8

Condo	Propriétaires	Parts en %	Présences
121	Dany-Christine Girard / Steve Lambert	15,70%	En Personne
122	Dany-Christine Girard / Steve Lambert	16,00%	En Personne
123	Dany-Christine Girard / Steve Lambert	16,00%	En Personne
124	Dany-Christine Girard / Steve Lambert	15,70%	En Personne
125/126	Dany-Christine Girard / Steve Lambert	18,30%	En Personne
127/128	Dany-Christine Girard / Steve Lambert	18,30%	En Personne
Présences pour Quorum		100,00%	

Le quorum obtenu 18:55, la réunion a eu lieu

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour. Accepté
2. Les propriétaires actuels Mme Dany Christine Girard et M. Steve Lambert ont décidé de vendre leurs 6 condos individuellement à différents copropriétaires, donc la gestion doit être adaptée. OK
3. Discussions et Décisions
 - Transition de la gestion du Pavillon 120 de Gestion comme bloc appartement à un seul propriétaire (couple 50-50) vers une Gestion comme un Syndicat de Copropriété : Accepté par l'assemblée
 - **Documents à maintenir dans les registres de l'administrateur :**
 - Registre de comptabilité du Syndicat
 - Copie des assurances responsabilité civile par chacun des copropriétaires
 - Rapport des améliorations apportées aux unités privatives
 - Preuve d'achat ou de pose des chauffe-eaux
 - Photo des avertisseurs de fumée avec date de validité

.....

- Engagement d'un Administrateur indépendant du propriétaire actuel :
Accepté
- La création d'un budget d'opération pour l'année 2022 avec un fond d'auto-assurance, un fond de prévoyance ainsi qu'un fond de roulement : Montant de \$2500 dans le fond d'assurances, de \$5000 dans le fond de prévoyance et dépôt des frais de condo des 6 premiers mois dans le fond de roulement

4. Varia

- a) Ouverture des comptes indépendants pour la gestion par le Syndicat
Résolution permettant à M. Steve Lambert d'ouvrir les comptes :
Résolution #2021-001 stipulant que : M Steve Lambert a la permission d'ouvrir des comptes bancaires pour la gérance du Syndicat de Copropriété du Pavillon 120 du Club Azur (SCP120CA). Ces comptes seront gérés par l'administrateur du Syndicat.

5. Adoption du budget 2022 tel que présenté sans modification

6. Élection de l'administrateur et des autres membres du conseil d'administration pour l'année 2022. M. Yves Martineau est nommé comme Administrateur jusqu'au 31 décembre 2022

7. Levée de l'assemblée 21:45

Steve Lambert